



From LAB to P.O.C

Appel à Manifestation d'Intérêt Pré-maturation

RÈGLEMENT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT PRÉ-MATURATION

From LAB to POC

Le Centre National de la Recherche Scientifique (**CNRS**) est un organisme public de recherche pluridisciplinaire placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Faire progresser la connaissance et être utile à la société, tel est le rôle confié au CNRS par l'État. Une mission nationale qui se décline en cinq axes : faire de la recherche scientifique, valoriser les résultats, partager les connaissances, former la recherche et contribuer à la politique scientifique.

La délégation Centre-Est du CNRS couvre deux régions : Grand- Est (hors Alsace) et Bourgogne-Franche-Comté, soit 16 départements. Tutelle de 70 structures opérationnelles, fort de plus de 1 224 agents, le CNRS en Centre-Est est l'un des principaux acteurs publics de la recherche dans le territoire aux côtés des universités et grandes écoles, et des autres organismes nationaux de recherche totalisant plus de 3 500 publications par an.

Les **SATT** (Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologie) ont été créées par l'État dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir. Elles ont vocation à investir dans des projets innovants à potentiel de valorisation et de les accompagner vers le transfert.

La **SATT Sayens**, acteur incontournable de l'écosystème de l'innovation a pour vocation de **simplifier et accélérer le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique** vers les entreprises de toutes tailles. Elle compte parmi ses actionnaires, en plus de l'Etat, les Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche et Organismes de Recherche : l'Université de Lorraine, l'Université de Technologie de Troyes – UTT, l'Université Bourgogne Europe, l'Institut Agro Dijon, l'Université Marie et Louis Pasteur, l'École Nationale Supérieure de Mécanique et Microtechniques – SUPMICROTECH-ENSMM, l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard – UTBM, le CNRS et l'Inserm.

Sayens s'appuie sur des équipes professionnelles dédiées pour détecter et évaluer les innovations et les accompagner jusqu'au transfert vers le monde socio-économique.

Disposant d'un fonds de maturation, **Sayens** protège les inventions, finance et accompagne les projets d'innovation qui en sont issus jusqu'à leur adoption par les entreprises en portant le risque technologique et financier inhérent à ces projets.

La **délégation Centre-Est du CNRS** et la **SATT Sayens** s'associent donc pour détecter, accompagner et développer le transfert des projets innovants issus de la recherche académique de leur territoire pour répondre aux enjeux et besoins d'innovation au travers d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dédié à la pré-maturation.

DESCRIPTION DE L'A.M.I. PRÉ-MATURATION FROM LAB TO POC

OBJECTIF

L'objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Pré – maturation « From Lab-to-POC » est de **soutenir et d'accompagner les projets émergents, à fort potentiel d'innovation, technologique ou d'usage** ; en permettant également d'optimiser le continuum de financement et d'accompagnement entre la recherche et sa valorisation.

QUI ?

Cet appel à projet est ouvert à tous les doctorants, chercheurs, enseignants-chercheurs, et équipes de recherche situés dans les périmètres de la délégation Centre-Est du CNRS et/ou de la SATT Sayens.

L'A.M.I vise à favoriser l'émergence de résultats de projets de recherche visant un transfert vers les entreprises et/ou le monde socio-économique.

QUOI ?

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt pré-maturation vise des projets présentant un caractère innovant et exploratoire, ayant un potentiel de différenciation et de valorisation ainsi qu'un impact en termes de développement économique et sociétal.

La pré-maturation est la première étape du processus de transfert d'une technologie dans laquelle on traduit une recherche scientifique en une recherche appliquée. En partant de l'observation du principe de base d'une idée innovante (TRL 1), on développe le concept de la technologie et/ou de son application (TRL 2) et on fournit la démonstration expérimentale (TRL 3). Les travaux de la pré-maturation permettent ainsi de valider une preuve de concept (POC), optimiser une technologie pour une application ciblée, établir ou renforcer la stratégie de propriété intellectuelle (PI). A l'issue de cette étape, la maturité se situe en général au niveau 3 (preuve analytique ou expérimentale des principales fonctions et/ou caractéristiques du concept) sur l'échelle TRL, elle favorise ainsi l'émergence d'un projet candidat à une maturation.

L'A.M.I concerne tous les domaines de recherche (Matériaux, Procédés, Chimie, Santé et Dispositifs Médicaux, Environnement, Agri et Agrosociétés, Technologies de l'Information et de la Communication, Sciences Humaines et Sociales, ...).

QUAND ?

L' A.M.I « From Lab-to-Poc » est ouvert du 13 octobre 2025 au 16 janvier 2026 minuit. Les porteurs de projet seront informés des résultats par e-mail au fil de l'eau et au plus tard dans le mois suivant la clôture de l'A.M.I.

COMMENT ?

Modalités de dépôt du dossier de candidature :

- Rendez-vous sur le site internet www.lab-to-poc.fr,
- Consulter le **règlement** de l'A.M.I pour vous assurer de remplir les conditions d'éligibilité,
- Compléter le **formulaire de candidature** disponible en ligne sur www.lab-to-poc.fr **avant le 16 janvier 2026 minuit**. Une confirmation de dépôt vous sera transmise à votre adresse mail.

Pour toutes informations complémentaires, faites parvenir votre demande à l'adresse e-mail :

► contact@lab-to-poc.fr

CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ/CRITÈRES DE SÉLECTION

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Les projets doivent présenter un caractère innovant et exploratoire, ayant un potentiel de différenciation et de valorisation ainsi qu'un impact en termes de développement économique et sociétal.
- Les résultats de travaux de recherche doivent montrer que la recherche est aboutie et que la technologie, le savoir-faire ou la méthodologie sont bien décrits (TRL 1, 2)

PROCESSUS DE SÉLECTION

Pour renforcer l'accompagnement des équipes de recherche, optimiser le continuum de financement entre la recherche et sa valorisation et aboutir à un processus de pré-maturation performant, les différentes étapes du programme sont gérées conjointement, par le CNRS et Sayens, depuis la détection jusqu'à leur évaluation.

Les informations transmises sont couvertes par la confidentialité.

Eu égard à l'analyse des projets, ceux-ci seront orientés soit vers le **programme de pré-maturation CNRS** ou de **pré-maturation Sayens**, en accord avec les équipes de recherche et accompagnés par les structures respectives pour déployer l'accompagnement nécessaire.

Un A.M.I. organisé par

